



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2011, Université de Rouen. hceres-02036179

HAL Id: hceres-02036179

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036179>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LI120000658

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention Sciences du langage propose un nouvel enseignement de licence, à partir d'une formation qui n'existait jusqu'à présent qu'en troisième année. Cette licence a pour objectif la formation des futurs experts et techniciens professionnels de la langue française. La formation proposée est une formation en linguistique et didactique des langues. Les deux premières années sont communes et, en troisième année, trois parcours sont différenciés : Sciences du langage, Français langue étrangère, Langue des signes française. Selon le parcours choisi en troisième année, les débouchés concernent la recherche et l'enseignement dans le domaine des sciences du langage, de la francophonie, du français langue étrangère, les métiers nécessitant la maîtrise de la langue française des signes, l'orthophonie et plus généralement les activités nécessitant une maîtrise et une formation en expression écrite et orale renforcées. La troisième année est proposée en enseignement à distance.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO création
Nombre d'inscrits en L2	SO création
Nombre d'inscrits en L3	294
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	59 %
% d'insertion professionnelle	61 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée par cette mention est satisfaisante : elle est bien structurée, avec un tronc commun qui assure une solide formation et une organisation en parcours en L3 en phase avec les débouchés possibles, qu'il s'agisse de débouchés après la licence ou après un concours et/ou une poursuite d'études. Les disciplines majeures des sciences du langage sont prises en charge progressivement et la formation permet aussi d'acquérir les connaissances nécessaires en langue vivante et informatique. Divers dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place,



en particulier sous forme de tutorat, d'enseignement en méthodologie et par le biais d'un projet d'étude personnel et d'un contrat pédagogique en L1. Les débouchés après la L3 et la poursuite d'études (concours, masters) sont satisfaisants, tout comme le pilotage de la formation, dont la réorganisation actuelle est le résultat d'une réflexion en termes d'insertion professionnelle.

- Points forts :
 - La mention Science du langage se distingue par une spécialisation progressive de bon aloi qui permet une spécialisation en L3 en phase avec les débouchés.
 - Le taux d'emploi après la licence ainsi que le taux de passage en master et de réussite en master sont satisfaisants.
 - Les spécialités Langue des signes française, Science du langage et Enseignement du français offrent des débouchés clairement identifiés en termes de métiers.
 - La spécialisation en L3 correspond à des champs professionnels nationaux et internationaux dans lesquels la demande est forte ou en émergence.
- Points faibles :
 - Le taux de cours magistraux en troisième année est élevé par rapport au taux de travaux dirigés.
 - La faible fréquentation des examens dans le cadre de l'enseignement à distance pose problème.
 - Les passerelles (pour entrer dans le cursus par exemple après un BTS ou un DUT) ou pour en sortir (et s'orienter vers d'autres mentions) existent, sans pour autant être clairement identifiées et prises en compte dans l'organisation de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

On peut recommander une augmentation du nombre des travaux dirigés en L3. Les procédures de réorientations et les passerelles, entrantes et sortantes, pourraient être prises en compte plus nettement dans l'organisation de la mention. Le fort taux d'absentéisme aux examens pour les étudiants à distance invite à une réflexion sur les objectifs poursuivis par ces étudiants et sur les modalités du suivi. La baisse générale du flux des étudiants peut être enrayée par la nouvelle organisation mise en place, en particulier si les réorientations et les passerelles sont mieux utilisées et si une réflexion est menée sur l'enseignement à distance, qui intéresse de nombreux étudiants.